Envoyé en préfecture le 20/06/2024

Reçu en préfecture le 20/06/2024

Publié le 20/06/2024



ID: 062-216204800-20240612-2024CM36-DE

DEPARTEMENT

PAS-de-CALAIS

ARRONDISSEMENT

**BETHUNE** 

**COMMUNE DE** 

**LABOURSE** 

Délibération N°2024CM36

Aide financière au collège Albert Debeyre pour la participation au championnat de Badminton

> Convocation du 3 Iuin 2024

Nombre de conseillers en exercice : 23

Conseillers présents : 13

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE du 12 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le douze du mois de juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe SCAILLIEREZ, Maire, suite à des convocations adressées à chacun des membres le trois juin deux mille vingt-quatre et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

**Étaient présents**: Mmes Mrs Philippe SCAILLIEREZ, Nicole CHASTENEZ, Bernard PRUVOST, Isabelle VANELLE, Isabelle VANLANDE, Roland JOLY, Frédéric DISSAUX, Aimé ROUSSEY, Didier FATOU, Isabelle, CAZIN, Johny GLAVIEUX, Dorothée HAUER, Rosanna GILLET.

<u>Étaient excusés</u>: Mmes Mrs Alain COQUERELLE, Annick SAVOLDELLI, Claudie MARTEL, Betty BEN, Delphine MICELLI, Patrice ANDREOTTI, Caroline DERAEDT, Rodrigue DESULTERRE, Alain DIENI.

Était absent : Mr Frédéric DREZE.

Pouvoirs: Mr Alain COQUERELLE à Mme Isabelle VANELLE
Mme Annick SAVOLDELLI à Mme Nicole CHASTENEZ
Mme Claudie MARTEL à Mr Philippe SCAILLIEREZ
Mme Betty BEN à Mr Roland JOLY
Mme Delphine MICELLI à Mr Johny GLAVIEUX

Madame Isabelle VANLANDE est élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que par courrier en date du 13 mai 2024, l'association sportive du Collège Albert Debeyre de Beuvry nous informe de la participation d'une équipe du collège aux championnat de France de Badminton. Compte-tenu des frais, l'association sollicite une aide financière de la commune.

\*\*\*\*\*

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

DECIDE d'attribuer une subvention de 600 € (six cents euros) à l'association sportive du Collège Albert DEBEYRE de Beuvry.

Les crédits nécessaires au règlement de cette dépense sont prévus à l'article 65748 « Subvention de fonctionnement aux autres personnes de droit privé » du budget 2024.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Pour extrait conforme, Maire,

Milippe SCAILLIEREZ.